



000877 du 29 septembre 2029

SUBVENTION POUR DIABLES NOIRS DE COMBANI (DNC) ET
FEU DU CENTRE DE MROALE (FDC)

Date de la convocation :
Le jeudi 19 septembre 2024

L'an deux mille vingt et quatre, le 29 septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 19 septembre, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur Hamada ISSILAMOU, Maire.

Date d'affichage :
19/09/2024

Nombres de conseillers :

Étaient présents : M. Hamada ISSILAMOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, ALI TAMOU Fatima, M. MIKIDADI Madihali, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Hilali MBAE, M. Issoufi BACAR, Mme SALIM Zaihati, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, Ahmed RAMA, M. Ahmed ADAM, Mme Siti Nourou MOHAMED, SOUF Anli, Mme Hairati HASSANI BENALI, M. Fayçoil ZOUBERT, Mme Siti MLOI, M. AHAMADI Yssoumail, Mme HOUDJATI Haïrati,

En exercice : 33

Présents : 19

Représentés : 0

Absents : 14

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient représentés : M. MIKIDADI Madihali donne pouvoir à M. Mouhamadi MROIVILI,

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

Étaient absents : Mme Nafouanti MOHAMED, M. Ali ABDOU, Mme Inchaty BACAR, M. Salimou ALI MINIHADJI, Mme Moïna Maoulida MOHAMED, Mme Nadia IDJABOU, Mme Fatima ALI, M. Housseni ANDJILANI, Mme Zaounaki BOURA, Mme Nadia MOISSULI, Mme Popina DIGO, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE, Mme Astiana INZOUUDINE, Moidjoho ZOUBERT,

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, M. MIKIDADI Madihali, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Il est rappelé au Conseil Municipal que la mairie est le premier partenaire des associations de la commune. Pour cela, celle-ci mobilise des efforts pour soutenir les associations qui le méritent.

- Vu l'implication des membres de DNC et Feu du Centre à structurer leur club et encourager les jeunes
- Vu l'importance d'accompagner le club de DNC et Feu du Centre dans la promotion de la Commune de Tsingoni à travers le sport
- Vu les demandes d'aide des deux clubs, en date du 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal, oui le rapport du Maire, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'octroi d'une subvention de 1500€ (mille cinq cents euros) au club de Diabes noirs de Combani, pour son équipe senior masculine
- D'approuver l'octroi d'une subvention de 1500€ (mille cinq cents euros) au club de Feu du Centre de Mroalé, pour son équipe senior masculine
- D'imputer les dépenses correspondantes sur le budget 2024 (subvention aux associations), à l'article 6574
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de l'opération

Ainsi délibéré les membres du conseil municipal ont signé sur le registre des délibérations.

M. ISSILAMOU Hamada

Le Maire

